



## Communiqué

Villepinte, le 19 janvier 2017

Petit Forestier avait annoncé le 29 juin dernier avoir signé un accord d'exclusivité en vue de l'acquisition de 100% du capital du Groupe Fraikin auprès des fonds conseillés par CVC Capital Partners et Eurazeo.

Cet accord était soumis à l'avis des instances représentatives du personnel et à l'autorisation préalable des Autorités de la concurrence concernées.

Les représentants du personnel ont rendu un avis favorable les 21 et 26 juillet et les Autorités de la concurrence en Pologne et en Espagne ont donné leur accord respectivement les 8 août et 17 octobre 2016.

En France, après plusieurs mois d'instruction et une notification formelle déposée le 18 novembre, l'Autorité de la concurrence, ne partageant pas la vision du marché défendue par Petit Forestier, a exigé des engagements structurels.

Petit Forestier a ainsi proposé des mesures significatives, conformes à sa vision sociale et sa culture d'entreprise. Toutefois, l'Autorité a estimé que ces remèdes étaient insuffisants.

Dans ces circonstances, Petit Forestier a décidé de ne pas poursuivre cette opération.

En effet, le Groupe a toujours considéré comme prépondérante et stratégique la préservation de l'intégrité de ses implantations et marchés dans le respect des salariés et des clients, ainsi que le non démantèlement du réseau de Fraikin.

Yves Forestier, Président, a déclaré : « Nous avons fait nos meilleurs efforts pour obtenir l'aval de l'Autorité de la concurrence tout en restant fidèles à nos valeurs. Nous sommes désolés que l'Autorité n'ait pas accepté nos dernières propositions ».

Fort de ses atouts, un parc important et polyvalent, une excellente répartition de ses implantations, et surtout des équipes engagées et compétentes, Petit Forestier continuera à assurer à tous ses clients, quelles que soient leur taille et leur implantation, un service de qualité.

### A propos de Petit Forestier

Créé en 1907, Petit Forestier, groupe familial, exerce son activité dans le domaine du froid sur lequel il est leader. Il s'appuie sur un vaste parc locatif (42787 véhicules, 27 306 meubles et 1 381 containers frigorifiques) et sur un important réseau d'agences en France et à l'international où il est implanté dans 14 pays en Europe centrale et occidentale, et au Maghreb. Avec plus de 3 000 collaborateurs, Petit Forestier sert, au travers de ses 2 marques de location - Petit Forestier et Stricher -, 15 000 clients avec la volonté constante de la qualité et de l'excellence du service. Petit Forestier a réalisé un chiffre d'affaires de 577 millions d'euros en 2015.

Plus d'informations sur [www.corporate.petitforestier.com](http://www.corporate.petitforestier.com)

### Contact presse

Caroline Simon, 01 53 70 74 65, 06 89 87 61 24, [caroline.simon@image7.fr](mailto:caroline.simon@image7.fr)